

Le ReADSL 2: une aubaine pour les zones blanches?

C'est une très bonne nouvelle pour les nombreux habitants de zones non couvertes par l'ADSL. On le sait, le signal de l'ADSL s'affaiblit avec la distance. Et dans les zones à faible densité, les foyers trop éloignés des équipements de commutation DSLAM ne reçoivent pas le signal et sont donc exclus de l'Internet rapide.

Pour ces foyers (et seulement eux), la situation pourrait s'arranger. Le régulateur vient en effet d'annoncer l'introduction de ReADSL2 prochainement dans notre pays. « *Le Comité d'experts pour l'introduction de nouvelles techniques sur la boucle locale a rendu aujourd'hui à l'Autorité un avis favorable à l'introduction de la technologie READSL2 en France, au niveau de la boucle locale* », peut-on lire dans le communiqué. Le ReADSL2 (Reach extended ADSL2) est une évolution de la norme ADSL qui permet de prolonger la portée des signaux par rapport à la norme ADSL « classique » pour des débits allant jusqu'à 512 kbit/s, et donc d'améliorer l'éligibilité au haut débit pour les lignes longues du réseau commuté. La longueur maximale d'une ligne éligible va ainsi passer de 5,5 kilomètres (pour l'ADSL classique) à 8 kilomètres grâce au ReADSL2. Traduction, les foyers éloignés des DSLAM qui ne sont pas connectés pourront, dans une certaine mesure, accéder à un débit de 512 kb/s. C'est mieux que rien. Par contre, on ne connaît pas encore le calendrier et les délais. L'espoir renaît donc pour ces zones blanches encore très nombreuses. Il faut se souvenir qu'environ 10.000 communes françaises n'ont pas la possibilité de se connecter à haute vitesse. Et un grand nombre de ces communes sont dans des zones où ni France Télécom, ni les opérateurs alternatifs ne se pressent pour déployer le haut débit et notamment l'ADSL. Pour autant, des solutions alternatives existent: le WiMax (du Wi-Fi à très haute couverture, de nombreuses expériences ont déjà lieu), le satellite seul ou allié au Wi-Fi...